



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

CTP central des préfecture du 14 juin 2010

Déclaration préalable

Monsieur le Président,

A la veille de la journée de grève et de manifestation du 15 juin 2010 sur les retraites organisée par FO refusant le report de l'âge légal de départ en retraite après 60 ans, mais aussi tout nouvel allongement de la durée de cotisation ou remise en cause du Code des pensions de la Fonction publique, la participation aux élections professionnelles du mai dernier et les bons résultats de FO démontrent une fois de plus l'attachement des personnels aux préfectures et sous-préfectures.

En effet, nos collègues confirment également la légitimité de nos revendications et nous confortent dans notre rôle de porte parole de toutes les catégories du personnel dont nous nous faisons régulièrement l'écho ici même au sein de cette instance.

Ceci pour dire que les agents mesurent chaque jour toutes les raisons qui justifient le ras-le-bol qu'ils éprouvent face à la dégradation de leurs conditions de travail et des efforts toujours plus importants qui leur sont imposés, quand ce n'est pas l'abîme entre les propos officiels et les réalités quotidiennes, les conséquences prévisibles de la loi mobilité, ou plus récemment la nouvelle DNO.

Dans ce paysage véritablement désespérant pour l'avenir des préfectures, l'annonce du Premier ministre sur la diminution du déficit public de près de 100 milliards d'euros d'ici à 2013, en réduisant notamment de 45 milliards les dépenses publiques, fait craindre aux les agents de nouveaux sacrifices.

Pouvez-vous dans ce contexte, nous confirmer qu'il n'y aura pas de mesures imposant la mobilité géographique forcée pour les agents ?

Face à cette situation qui ne connaît pas de répit, comment sous l'effet complémentaire d'un budget d'austérité prévisible et d'éléments tout aussi inquiétants en matière de réduction d'effectifs qui ne visent finalement qu'à retirer la substantifique moelle de nos préfectures et sous-préfectures, les services vont-ils pouvoir fonctionner et garantir à tous les citoyens un égal et convenable traitement ?

Avant d'arriver aux situations extrêmes bien connues à la Poste ou à France Télécom, plus que jamais, FO exige :

- l'arrêt des suppressions d'emploi actuellement proche du non remplacement de trois départs à la retraite sur quatre soit bien au-delà de la règle du un sur deux dénoncés par le rapport LE FUR,
- la remise à niveau du nombre des emplois pour l'exercice réel des missions,
- en termes de juste retour sur investissement des personnels, de véritables transformations d'emploi ambitieuses par leur volume par le biais de la promotion interne,
- l'arrêt du décalage indemnitaire entre la province et la région parisienne à nouveau censuré récemment par le Conseil d'Etat

Je vous remercie de votre attention